Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-212203343-20260213-2026_02_01_001-DE

MAIRIE DE SAINT-YGEAUX
1, rue de la Fontaine
22570 SAINT-YGEAUX
02.96.24.02.01
mairie.st.ygeaux@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 13 février 2026 -

L'an deux mil vingt-six, le treize FEVRIER à DIX-NEUF heures TRENTE, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-YGEAUX, régulièrement convoqué par le Maire en date du 10 février 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, au 1 rue de la Fontaine, sous la présidence de M. Claude BERNARD, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Présents : BERNARD Claude, OLLIVIER Renée, GUEGAN Mikaël, LE BARON Christian, LE GOFF Marylène, LE ROUX Baptiste
Absents : ROPERT Clara, LE GOFF François, LEVRIER Françoise (pouvoir à Claude BERNARD), GERNIGON Gaël
Secrétaire de séance : OLLIVIER Renée,

Nombre de conseillers	10
Pour	7
Contre	0

DÉLIBÉRATION 2026-02-01-001

Délibération concernant la rémunération de l'agent recenseur

L'Assemblée délibérante,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,
Vu le Décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,
Vu le Décret n° 2003561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,
Considérant la nécessité de créer un emploi d'agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement 2026, en l'occurrence Madame Sandrine DOUAUD,

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-212203343-20260213-2026_02_01_001-DE

MAIRIE DE SAINT-YGEAUX
1, rue de la Fontaine
22570 SAINT-YGEAUX
02.96.24.02.01
mairie.st.ygeaux@wanadoo.fr

Délibération 2026-02-01-001

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de verser la somme de 835 euros à Madame Sandrine DOUAUD, Agent recenseur pour la Commune de ST-IGEAUX, telle que définie ci-après :

Nb logs	Montant proposé	Total	Nb BI	Montant proposé	Total	Total FL + BI	Tournée	Formation	Total Tournée + forma	Ind km	**Total**
115	1,20€	138€	110	1,70€	187€	325€	170 €	90€	260€	250€	**835€** BRUT

La secrétaire de séance,

Renée OLLIVIER

Le Maire,

Claude BERNARD

MAIRIE de SAINT-YGEAUX 22570